Lancement du Prix du CoCos

Dominique Kohli

Président du CoCos

Pascal Singy

Président de la Commission Prix

Liliana Sazdova

Ressources humaines, Orllati

3 questions que nous nous posons tous..

Pourquoi « Vieillir 2030 » ?

Pourquoi un
Conseil
consultatif des
seniors?

Et pourquoi un prix ?



Pourquoi « Vieillir 2030 »?



- Une politique publique pour 18 à 20 % de la population...et ça augmente tous les jours !
- Prendre en compte les besoins spécifiques des seniors, et leur apporter des réponses spécifiques.
- Prendre la mesure de la grande diversité de ceux qu'on appelle les seniors.
- Soutenir et favoriser le « bien vieillir »

Pourquoi un Conseil consultatif des Seniors?

- À côté des professionnels, des institutions, des associations et des administrations, donner aussi la parole aux Seniors.
- Pour le Département, disposer d'une instance de consultation sur les projets et orientations en faveur des aînés.
- Ne pas se tromper !! Le CoCos n'est:
 - ni une Chambre d'enregistrement
 - ni une « machine à gaz »
 - ni une structure alibi.
- C'est une structure citoyenne au cœur de la société.



Pourquoi un Prix CoCos?

Donner une certaine visibilité à Vieillir 2030 et au CoCos.

Créer des liens entre politique publique, institutions et entreprises privées.

Cibler une thématique pertinente.

Soutenir un ou des projets intéressants et concrets.

Contribuer à la diffusion et à la généralisation d'approches innovatrices et utiles.



Encore des questions...

- Quel est le thème du Prix CoCos 2026 ?
- Qui peut concourir?
- m Qui compose le jury?
- Quels sont les critères d'évaluation ?
- Quelle est la nature du Prix ?
- Où trouver des informations utiles?

Le thème du Prix CoCos 2026

Le passage à la retraite et les difficultés qui l'entourent

Cette la transition concerne le secteur privé et public à divers titres :

- dans le fait d'assurer l'employabilité des personnes de 50 ans et plus jusqu'à leur retraite,
- dans l'anticipation de la retraite et de ses conséquences :
 - rupture avec le réseau professionnel,
 - perte du lien avec ses collègues,
 - sentiment d'inutilité, etc.

La population éligible

- Diverses populations établies dans le canton de Vaud sont éligibles pour déposer un projet :
- Collectivités publiques, (grandes) entreprises ou PME, institutions, associations, fondations, coopératives ou personnes privées.
- Les collaborations sont possibles.
- Sont exclus : les projets émanant des entreprises qui financent le Prix, le personnel du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et les membres du CoCos.

La composition du jury

Formé de 8 à 10 membres :

- Quatre à cinq personnes appartenant au CoCos
- Deux à trois personnes issues des entreprises partenaires
- Une personne rattachée à Vieillir 2030
- Une personne du monde associatif

Les critères d'évaluation

Globalité et pertinence

Projet pertinent et concret prenant en considération les objectifs et le thème annuel décrits, avec des retombées concrètes.

Faisabilité

Projet réalisable dans un délai de maximum 2 ans.

Caractère novateur

Projet original ou ayant un caractère novateur.

La nature du Prix



Un montant en espèce de 25'000 à 30'000 francs récompensera le meilleur projet



Le jury se réserve le droit d'attribuer un ou deux prix adventices, financièrement plus modestes, à titre d'encouragement

02/10/2025

L'économie vaudoise soutient le prix et

ses objectifs

Nos mécènes.

Au 1^{er} octobre 2025 les entreprises suivantes participent au financement:

- Orllati SA
- Romande Énergie
- Vaudoise assurances
- Retraites populaires
- BCV
- Union cycliste internationale
- Migros Vaud

La liste n'est pas close. Plusieurs contacts sont prévus dans les prochaines semaines.

MERCI POUR VOTRE GENEROSITÉ ET POUR VOTRE INTÉRÊT.

Informations pratiques

- Sur le site www.vd.ch/vieillir2030
 - Règlement et formulaires
- Dates clés
 - 15 octobre 2026 : ouverture de l'appel à candidature
 - 28 février 2026 : date limite pour l'envoi des projets
 - 1er octobre 2026: remise du Prix